



Université d'Abomey-Calavi
Faculté des Lettres,
Arts et Sciences Humaines



DYNAMIQUES SPATIALES ET DEVELOPPEMENT "Dyspadev"



REVUE SEMESTRIELLE

du Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales



DYNAMIQUES SPATIALES ET DEVELOPPEMENT "Dyspadev"

République du Bénin

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Dynamiques Spatiales et Développement "Dyspadev"

**Revue semestrielle du Laboratoire d'Etudes des
Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR)**

ISSN : 1840-7455

Dépôt Légal : N°6803 du 12/08/2013

N° 007, Juin 2016

Sommaire

Editorial	3
DOUBOGAN ONIBON Yvette, DOSSOU-YOVO Adrien et VIGNINOU Toussaint : Dynamique du marché de la friperie dans la ville de Cotonou au Bénin : Territoire et logiques des acteurs	4
FIAGAN Koku-Azonko : Valorisation des produits halieutiques et développement socio-économique chez les femmes de Katanga à Lomé	24
ADJOUSI Pessièzoum : Construction du nouveau port de pêche de Lomé sur un segment de côte en déficit sédimentaire : Tenants et aboutissants	46
BONI Gratien : Inondations et problématique d'approvisionnement en eau potable dans l'arrondissement de Zinvie à Abomey-Calavi	63
AKOTCHAYE Nicolas, AMOUZOUVI Dodji et NOUHOYAYI Albert : Logiques des contribuables dans la participation au développement de la Commune de Savè au Bénin	78
AWO A. Dieudonné : La politique agricole coloniale au Dahomey : 1894-1960 ...	98
TONOU T. Comlan Thierry, GBENOU Vidjannagni Victorin, AFFO Fabien et TINGBE-AZALOU Albert : Accès à l'eau de boisson dans la commune de Za-Kpota et ses enjeux socio-sanitaires	118
ALE Agbachi Georges : Aménagement des terres rurales et production du riz de montagne dans la commune de Coby au nord Bénin : Enjeux, contraintes et perspectives de développement	136
SOUNON BOUKO Boni : Compétition sur les ressources naturelles, quelle stratégie de prévention et de gestion des crises entre éleveurs et agriculteurs dans la commune de Malanville au nord-est du Bénin ?.....	154
VIMENYO Messan : L'importation de l'oignon du Niger au Togo, une activité qui perpétue les survivances du racket sur les routes des pays de la CEDEAO malgré les efforts de l'OPA	170

Directeur de publication

Professeur Benoît N'BESSA

Rédacteur en Chef

Léon Bani BIO BIGOU

Rédacteur en Chef Adjoint

Antoine-Yves TOHOZIN

Comité de Rédaction :

Drs Germain GONZALLO, Expédit VISSIN, Ibouaïma YABI, Toussaint VIGNINO, Aboubakar KISSIRA, Ismaïla TOKO, Ruffin AKIYO, David BALOUBI, Rogatien TOSSOU, Benjamin ALLAGBE

Comité Scientifique

Prs Bonaventure MENGHO (Université de Brazzaville), Koffi Ayéchoro AKIBODE (Université de Lomé), Michel BOKO, Benoît N'BESSA, Brice SINSIN, Flavien GBETO, Jérôme ALLOKO-N'GUESSAN (Université de Cocodi), Yollande OFOUEME-BERTON (Université de Brazzaville), Sylvain ANIGNIKIN, Euloge AGBOSSOU, Christophe S. HOUSSOU, Gabriel N'YASSOGBO (Université de Lomé), Gauthier BIAOU, Odile DOSSOU-GUEDEGBE, Léon Bani BIO BIGOU, Antoine-Yves TOHOZIN

**Toute correspondance (suggestions ou projets d'articles) à la
Revue semestrielle Dyspadev
doit être adressée au**

Comité de Rédaction :

**Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales,
BP 787 Abomey-Calavi, E-mail : labodure@yahoo.fr**

République du Bénin

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin

Editorial

Cher lecteur

Cette revue « **Dynamiques Spatiales et Développement** » se veut une revue scientifique pluridisciplinaire. Elle est à la disposition des chercheurs de diverses catégories et branches pour la publication de leurs travaux scientifiques en géographie, histoire, sociologie, agronomie, économie, etc. C'est dans ce souci que la revue est intitulée «**Dynamiques Spatiales et Développement “Dyspadev”**». Les articles à publier doivent répondre aux normes scientifiques par la clarté de la thématique, la problématique, la méthodologie, la rigueur de l'analyse et de la pertinence des résultats.

Cette revue est supervisée par un comité scientifique composé de professeurs des Universités, de maîtres de conférences (nationaux et internationaux). Sa périodicité est semestrielle avec la possibilité de deux numéros (2) dans l'année (un numéro en juin et un autre en décembre) suivant l'importance et la qualité des articles disponibles.

Le comité de rédaction souhaite votre collaboration et votre soutien.

Le Directeur de publication

Benoît N'BESSA,

Professeur émérite

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales
(LEDUR)

Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT)

Faculté des Lettres, Arts et sciences Humaines (FLASH)

Université d'Abomey-Calavi (UAC-Bénin)

DYNAMIQUE DU MARCHÉ DE LA FRIPERIE DANS LA VILLE DE COTONOU AU BENIN : TERRITOIRE ET LOGIQUES DES ACTEURS

**DOUBOGAN ONIBON Yvette¹, DOSSOU-YOVO² Adrien et
VIGNINOUS Toussaint²**

¹ Enseignante chercheur, Département de Sociologie / Anthropologie (FLASH – Université de Parakou).

² Enseignant chercheur, Département de Géographie et Aménagement du Territoire, (FLASH – Université d'Abomey Calavi).

Résumé

Pendant longtemps, la friperie à Cotonou se vend presque exclusivement au marché de Missèbo réputé comme un site de convergence des consommateurs. Mais de nos jours, les points de vente des produits de la friperie se sont multipliés dans cette ville. La présente recherche s'intéresse à la dynamique territoriale du marché de ces produits dans la principale ville du Bénin au cours de ces dernières années.

Les observations de terrain ont été organisées dans les principaux lieux d'affluence humaine (ronds-points, carrefours, espaces publics). Des entretiens individuels à l'aide de questionnaires ont été organisés avec des vendeurs et des consommateurs sur les motifs de leur délocalisation. Les données et informations obtenues ont été traitées grâce à l'outil cartographique et des paramètres de la statistique descriptive. Une analyse sociologique de contenu des données qualitatives a été faite.

Il ressort des analyses une nouvelle territorialisation du marché de la friperie avec l'émergence de nouveaux sites de vente à des points stratégiques de la ville. Les principales causes de cette nouvelle territorialisation sont entre autres l'insuffisance de l'espace disponible dans le marché de Missèbo, due à l'accroissement du nombre de vendeurs et l'accaparement de l'espace par les Libanais, le souci des vendeurs à se rapprocher des consommateurs -acheteurs et l'incapacité de la municipalité à créer des infrastructures d'accueil adéquates et organiser les acteurs autour de cette activité importante pour le bien-être d'un nombre de plus en plus croissant d'acteurs économiques. La logique d'auto organisation des acteurs s'est imposée comme alternative à ces difficultés. L'aménagement des espaces plus sécurisés par arrondissement au profit des vendeurs s'impose au regard de l'importance sociale et économique de cette activité.

Mots clés : Cotonou, friperie, marché, dynamique territoriale, logique des acteurs.

Abstract

For a long time, the thrift store in Cotonou sells almost exclusively to Missèbo market deemed as a consumer site convergence. But nowadays, the selling points of the thrift

have multiplied in this city. This research focuses on the territorial dynamics of the market for these products in the main city of Benin in recent years.

Field observations were conducted in the main places of human affluence (roundabouts, crossroads, public spaces). Individual interviews using questionnaires were organized with vendors and consumers about the reasons for their relocation. The data and information obtained was processed through the mapping tool and parameters of descriptive statistics. A sociological content analysis of qualitative data was made.

The analysis shows a new territorialisation of the thrift market with the emergence of new retail sites at strategic points of the city. The main causes of this new regionalization are among others the lack of space available in the market Missèbo, due to the increased number of sellers and grabbing space by the Lebanese, concern for sellers connect with consumers and buyers inability of the municipality to create adequate reception facilities and organize stakeholders about this important activity for the welfare of a number of increasingly growing economic players. The self logical organization of actors has emerged as an alternative to these difficulties. The development of more secure areas by district for the benefit of sellers is binding in relation to the social and economic importance of this activity.

Keywords: Cotonou, thrift, territorial dynamic market, logic actors.

1. Introduction et justification du sujet

Le développement du commerce de vêtements d'occasion apparaît comme une conséquence immédiate de la libéralisation des échanges au niveau mondial. Selon les Nations Unies, ce commerce a été "multiplié par 10" entre 1990 et les années 2000, son chiffre d'affaires dépassant un milliard de dollars par an (500 milliards FCFA). En Afrique, les vêtements d'occasion constituent, dans la majorité des cas, la garde-robe de gens ordinaires. Plus d'un quart des vêtements portés sur ce continent provient de la friperie (Moulemvodu, 2011).

Plusieurs auteurs ont souligné, avec raison, l'effervescence du secteur des vêtements d'occasion en Afrique dans les années 1990 (Tranberg Hansen, 2000 ; Fodouop, 2005 ; Bredeloup et Lombard, 2008). La friperie constitue un des symboles d'une Afrique en transformation, caractérisée par la capacité d'adaptation permanente de ses habitants aux contextes changeants (Bredeloup et Lombard, 2008). Son développement a permis de relancer dans un nouveau cycle de consommation un produit usagé en lui attribuant une nouvelle valeur marchande et une nouvelle vie. Les pays en développement sont devenus de nouveaux débouchés dès lors que les pays occidentaux ne parvenaient plus à eux seuls à absorber l'ensemble de ces produits

dévalorisés. Le marché de la friperie constitue une véritable activité économique qui draine beaucoup d'acteurs spécialisés ou non en quête de ressources complémentaires (jeunes diplômés sans emploi, parents d'enfants, déscolarisés, etc.).

Au regard des observations faites dans la ville de Cotonou, le marché de la friperie, autrefois réduit au marché de Missèbo, a débordé et se répand çà et là, sur les grands carrefours, le long des ruelles, les places publiques et dans certaines boutiques tenues par des spécialistes de l'habillement. L'occupation de ces lieux par la friperie, du reste par les acteurs de la friperie, sous diverses formes ambulantes et sédentaires, temporaires et permanentes se fait dans un cadre qui entretient l'économie informelle. Cette économie qui selon Steck (2006), « traduit les capacités de résilience de sociétés à faible productivité face aux chocs extérieurs. A bien des égards, son développement peut être considéré comme la réponse apportée au défi de la croissance de la population, donc de la demande d'emplois souvent au détriment de l'accumulation du capital ». Le marché de la friperie vient ainsi atténuer la distorsion entre la croissance de la population et celle de l'emploi. L'existence des marchés de friperie spontanés et non aménagés à l'intérieur de la ville de Cotonou permet à des commerçants très entreprenants d'engranger d'importants profits dans le commerce parallèle aux dépens de la Municipalité.

La mise en regard des différentes activités commerciales liées à la fripe, de l'évolution spatiale des lieux de vente de ce produit, des multiples acteurs intervenant dans ce secteur et de l'importance socio-économique accordée à ce secteur d'activité ouvrent des perspectives de recherche sur la dynamique spatiale et organisationnelle du marché de la friperie dans la principale ville du Bénin au cours de ces dernières années.

2. Approche méthodologique

Dans l'impossibilité d'interroger tous les acteurs intervenant dans le commerce de la friperie dans la ville de Cotonou en raison de leur grand nombre d'une part et en l'absence de données statistiques sur cette cible, il a été procédé à un échantillonnage raisonné ou typique en fonction de l'orientation donnée à l'étude. La taille de l'échantillon est de 104 enquêtés répartis sur les points de vente de friperie des 13 arrondissements que compte la ville de Cotonou (figure 1). A cet effet, les personnes interrogées sont constituées de femmes gérantes ou propriétaires de boutiques de friperie, de vendeurs ou vendeuses sur les

étalages dans les marchés ou les sites de friperie, les autorités municipales qui perçoivent les taxes ou organisent le marché de friperie. Au nombre des personnes interrogées, 54 % sont des hommes et 46 % des femmes.

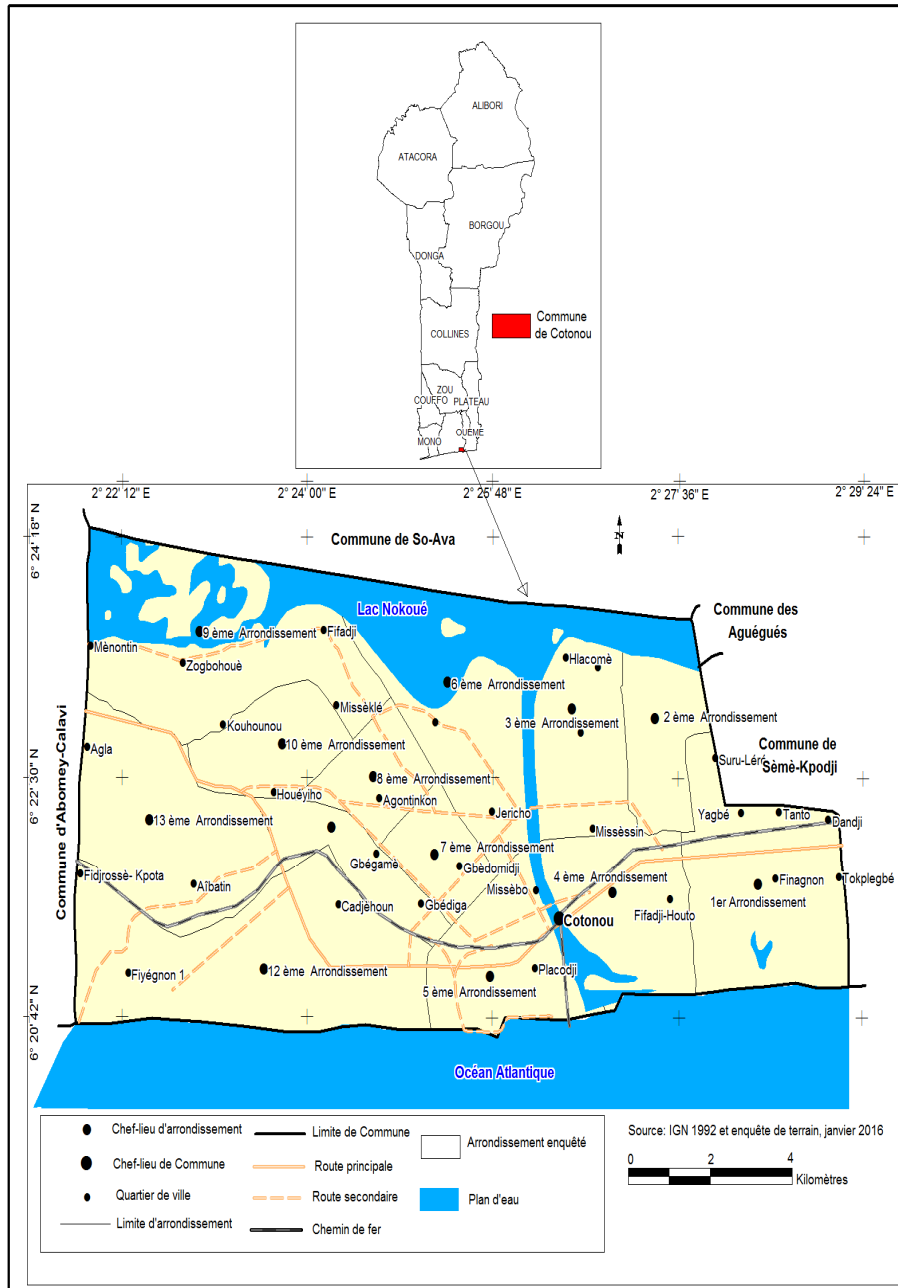


Figure 1. Situation géographique de la ville de Cotonou et arrondissements parcourus

Les enquêtes de terrain ont consisté à parcourir tous les arrondissements de la ville de Cotonou pour la prise de coordonnées géographiques des marchés ou site de vente de friperie et à l'administration des questionnaires à certains acteurs du secteur, composé d'hommes et de femmes.

Les outils utilisés comprennent une fiche d'observation et un questionnaire. Ces outils ont permis de consigner les données nécessaires pour une bonne compréhension de la problématique du sujet de recherche. Les sites de vente de friperie ont été géoréférencés à l'aide d'un GPS GARMIN 60 en vue de leur spatialisation aux moyens du logiciel cartographique ARC GIS.

L'analyse des données a été surtout qualitative et basée sur la méthode dite de triangulation, de l'itération et de l'explication interprétative aux moyens des dossiers thématiques réalisés à partir des données d'entretien. Les données et informations issues de l'analyse ont été organisées autour des différents points qui constituent les résultats de la présente recherche.

3. Résultats

3.1. Historique du commerce de la friperie au Bénin

La friperie fait l'objet d'un commerce international depuis le XIX^e siècle. Après l'Europe, les colonies deviennent rapidement le débouché pour les vêtements dont les métropolitains ne veulent plus. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, avec l'augmentation du pouvoir d'achat des populations occidentales et la baisse du prix des vêtements, les dons de vêtements usagés montent en flèche. Les organisations caritatives ne les donnent plus prioritairement aux populations précarisées locales, préférant les vendre afin de financer leurs divers projets (Zollman et Dheur, 2013). Le commerce de friperie a commencé avec l'arrivée massive des commerçants Ibo au Bénin fuyant la zone de guerre du Biafra pendant la période 1967-1973 (Igué, 2006). A partir des années 1980, avec la libéralisation des marchés du Sud, la dépréciation des prix des habits a occasionné une explosion de l'exportation des fripes vers les populations appauvries par les mesures des plans d'ajustement structurel. Les pays en développement sont ainsi devenus de nouveaux débouchés dès lors que les pays occidentaux ne parvenaient plus à eux seuls à absorber l'ensemble de ces produits dévalorisés. Ces vêtements usagés proviennent principalement des États-Unis et de l'Europe. Ils arrivent soit par bateau dans des conteneurs, soit par voie terrestre.

L'Afrique subsaharienne est l'une des premières destinations des vêtements de seconde main. Elle en a reçu en 2001 pour une valeur de 405 millions de dollars (30 % des exportations totales du monde), contre 117 millions de dollars en 1990 (Mangieri, 2006). Ces vêtements représentaient 26,8 % des textiles importés en 2003 (Baden et Barber, 2005).

Au Bénin, la friperie constitue une filière marchande, à l'origine, majoritairement contrôlée par les Ibo (peuple originaire de la forêt du sud-est du Nigeria dans les Etats d'Abia, Anabra et Imo). Elle s'est étendue peu à peu à une classe de population déscolarisée ou frappée par le chômage, à la quête de revenus substantiels pour subvenir aux besoins vitaux de la vie.

La friperie fait partie intégrante du commerce de réexportation vers le Nigeria développé par le Bénin au moment de la guerre du Biafra et plus tard avec la baisse des cours du pétrole et l'adoption du programme d'Ajustement Structurel au Nigeria.

Jadis, les friperies étaient destinées à la poubelle. Ainsi tout ce qui passait en prenait et portait. Les lieux d'entrepôt de ces friperies sont devenus très exigus pour les contenir. Elles constituaient des déchets destinés à être jetés. Bien avant l'indépendance, la CARITAS avait commencé par les récupérer pour les envoyer au Bénin pour les donner aux pauvres et aux orphelins. Par la suite, les nigériens par investigation ont découvert le lieu de provenance des fripes et se sont jetés dans la bataille. Ils allaient ramener les balles de fripe qu'ils venaient vendre à vile prix. Ils se sont bien enrichis par ce commerce.

De ce fait, les friperies autrefois destinées à la poubelle, sont désormais récupérées, lavées puis parfumées et valorisées. Du coup, ce commerce a pris une autre tournure et ramène de grandes devises à l'Europe. Vu, le chiffre d'affaire de ces Nigériens, les Européens et les Libanais se sont impliqués dans le commerce de friperie. Et Nigériens, et Libanais et Européens allaient tout faire leur approvisionnement en Europe.

Le marché de Missèbo apparaît comme le plus ancien marché de friperie au Bénin et dans la sous-région ouest-africaine. C'est à partir du Bénin que les autres pays étaient desservis en fripes. Même de nos jours cela continue. Le commerce d'occasion et *a fortiori* celui du

vêtement se présente d'abord comme un commerce de subsistance, localisé dans l'espace de certains quartiers et fréquenté par une clientèle modeste.

3.2. Acteurs intervenant dans le commerce de la friperie

Plusieurs catégories d'acteurs sont impliquées dans la commercialisation de la fripe. Cette activité se fait à plusieurs niveaux en fonction du capital de départ. Les commerçants les plus nantis sont grossistes. Ils achètent des conteneurs de friperie en Europe ou aux Etats-Unis, qui une fois dédouanés, sont vendus aux déballeurs (ceux qui achètent un ou plusieurs ballots). Les déballeurs ouvrent les ballots au marché et vendent à leur tour aux trieurs (ceux qui sélectionnent les vêtements). La fripe constitue une niche économique ; elle demande des compétences limitées et des moyens financiers réduits et permet ainsi aux citoyens les plus précaires de compenser un déclassement ou de démarrer dans la vie active. Les uns s'improvisent détaillants parce que rapidement déscolarisés, d'autres terminent à peine l'apprentissage d'un métier d'artisan (plombier, menuisier, couturier, mécanicien, etc.) qu'ils basculent dans le commerce des vêtements usagers (Bredeloup et Lombard, 2008).

Le commerce de friperie se transmet de génération en génération, et reste pour certaines personnes, une affaire d'héritage. Il est difficile de nos jours de s'improviser dans le secteur de la friperie et de se faire des chiffres d'affaires intéressants. Tout est une question de réseautage et de parrainage. « *Vous devez commencer petit, sous quelqu'un avant d'être à votre propre compte, et cela prend des années* », a souligné Madame Akogbena.

Dans le marché Missèbo, il existe des démarcheurs de vêtements, majoritairement des jeunes béninois, pointés juste à l'entrée du marché pour attirer les clients qui pour la première fois y foulent les pieds. Selon le consentement du client, le démarcheur l'oriente vers plusieurs propriétaires de marchandises afin qu'il opère ses choix. Le business de friperie est beaucoup plus l'affaire des Nigériens. Ce sont eux qui détiennent la majorité des stands, des boutiques ou des magasins de fripes sur le marché. Cette situation est liée au fait qu'ils ont été les premiers à s'installer sur ce marché. Dans les différents quartiers de la ville de Cotonou, les sites de vente de la fripe sont occupés, dans l'ordre d'importance, par les Béninois, les Nigériens, les Togolais, les

Maliens et les Burkinabé. Les boutiques de friperie, de plus en plus nombreuses sont gérées aussi bien par des hommes que des femmes dont certains sont employeurs ou employés.

La friperie emploie des jeunes diplômés sans emploi, des mères et pères de familles en quête de ressources subséquentes pour satisfaire à leurs besoins quotidiens. Elle constitue également une source de revenus pour les migrants internationaux. Dans le 1^{er} arrondissement de Cotonou, Dramane, jeune nigérien âgé de 22 ans affirme qu'après avoir foulé les pieds sur le sol béninois en 2016 s'est lancé dans la vente des vêtements usagers avec seulement un capital de 15 000 FCFA qu'il a laissé comme garantie chez un Ibo. Ainsi, il allait prendre les habits chez ce dernier au marché Missèbo, à l'ouverture des balles, pour les revendre dans la ville. Il se déplaçait à pieds de maison en maison ou de quartier en quartier afin d'atteindre sa cible. Idjoman, jeune femme nigériane de 30 ans et mariée, travaille à son propre compte dans une boutique située au quartier Yénawa dans le 2^{ème} arrondissement de la ville de Cotonou. Elle revend des vêtements pour dames et des layettes qu'elle achète au marché Missèbo, au Nigeria ou à Lomé depuis 3 ans.

Le marché de la friperie occupe également les couturiers. Ces derniers jouent un rôle important dans ce commerce. Leurs tâches consistent à raccommoder, à réajuster ou à refaire en un temps record les habits bouffants ou déchirés. A ce titre, Codjo raconte qu'il passe toute sa journée, une fois dans le marché Missèbo à coudre les habits déchirés ou à ajuster les vêtements selon la taille et la préférence des clients. Certains clients après avoir acheté des pantalons, des jeans ou des chemises larges ou décousus viennent nous voir pour les adapter à leur corpulence.

Comme les couturiers, les cordonniers sont également présents et exercent leurs activités sur les sites de fripes. Certains d'entre eux sont qualifiés ou spécialisés tandis que d'autres travaillent de façon circonstancielle. Dans les deux cas, ils réparent et cirent les chaussures avant leur exposition.

3.3. Délocalisation du marché de la friperie : nouveaux territoires de la friperie dans la ville de Cotonou

A l'origine, le marché Missèbo était le seul marché spécialisé pour écouler les articles de friperie. De ce lieu aménagé, la friperie a débordé pour se retrouver dans tous les quartiers de la ville de Cotonou. Les fripiers essaient le long des voies bitumées ou pavées, empiétant sur les axes de circulation. A l'intérieur des quartiers, la fripe colonise

certaines espaces publics ou des artères, dans les marchés locaux et dans les boutiques ou hangars construits en matériaux définitifs ou précaires. Sur l'artère du Carrefour Etoile Rouge-Limite nord de la ville de Cotonou (aux latitudes du quartier Kindonou), les fripiers, majoritairement composés des hommes ont pris d'assaut les trottoirs (au niveau du carrefour Cica-Toyota, en face du Stade de l'Amitié, au niveau de la Station Sonacop à Ménontin) où l'on rencontre marchand de chaussures, vêtements, serviettes et draps. Ils se retrouvent également à la place Bulgarie, à Ganhito, à l'EPP Suru Léré, à Zongo, à Agla les Pylônes, au CEG Vèdoko, pour ne citer que ces endroits là. Certains occupants des carrefours ou des abords des voies vendaient au marché Missèbo ou dans un autre marché périphérique. Cette assertion découle des propos de Agbétou, jeune béninois âgé de 28 ans qui affirme que « *Aujourd'hui, le nombre des vendeurs de friperie est en augmentation et le marché de marché de Missèbo est devenu trop exigu pour nous accueillir tous. C'est pourquoi moi, j'ai été obligé après une année d'activité au sein du marché de trouver un autre endroit où je peux faire écouler mes marchandises facilement. D'autres personnes avec lesquels j'ai commencé ont ouvert leur boutique ou vendent au niveau des ronds-points un peu partout dans la ville* ».

Le marché de friperie se retrouve un peu partout dans la ville de Cotonou (figure 2). Carrefour, bordure de rue, boutique, etc., les vendeurs ciblent les endroits facilement accessibles à la clientèle (planche 1).



Planche 1. Lieux de vente de chaussure à Gbégamey (1) et de vêtements pour dames à Agla (2)

Prise de vue : Onibon, avril 2016

Des chaussures importées de diverses marques et qualités sont étalées sur des toiles à ras-le-sol ou sur le trottoir (photo 1). Le marché des chaussures de friperie est fortement développé dans la ville de Cotonou et reçoit beaucoup de jeunes et de femmes à la recherche de chaussures moins onéreuses et de bonne qualité. Il en est de même pour les

vêtements qui sont soit étalés (généralement lorsqu'il s'agit des habits de moindre qualité), soit accrochés à des mannequins ou à des cintres pour les habits de qualité supérieure.

Les magasins de stockage sont très importants dans le dispositif de redistribution ou de commercialisation de la friperie. Ces magasins se retrouvent dans tous les quartiers de la ville de Cotonou.

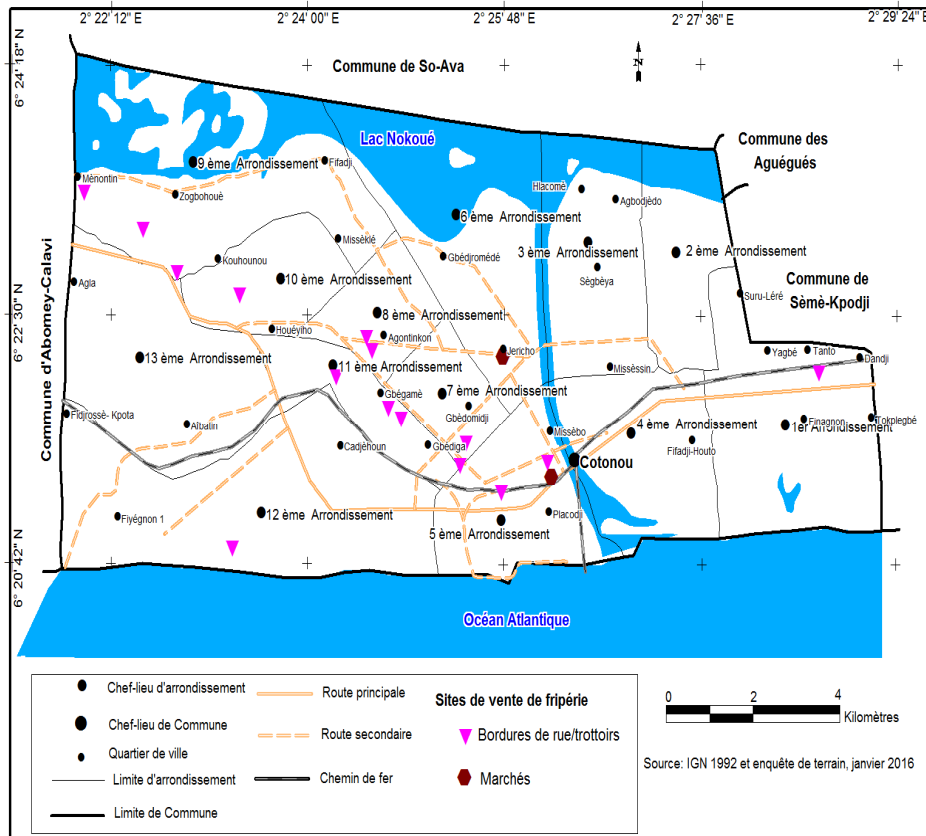


Figure 2. Répartition des sites et marchés de vente de la friperie dans la ville de Cotonou

Source des données : Enquêtes de terrain, avril 2016

NB : les boutiques et hangars de vente n'ont pas été pris en compte en raison de leur très grand nombre

Les principales causes de la nouvelle territorialisation sont entre autres l'insuffisance de l'espace disponible dans le marché de Missèbo due à l'accroissement du nombre de vendeurs, à l'accaparement de l'espace par les Libanais et au souci des vendeurs de se rapprocher des consommateurs acheteurs. En témoignent Al Farouk et Saliou qui

confirment la suprématie des Libanais et autres puissants commerçants sur les couches sociales pauvres. Vendre au marché Missèbo est devenu comme une jungle où les faibles sont écrasés par les plus forts. De plus, le déguerpissement d'un certain nombre de vendeurs pour des raisons de modernisation ou de reconstruction du marché Missèbo prônées par les dirigeants de la SOGEMA (Société de Gestion des Marchés Autonomes) a obligé les fripiers à occuper spontanément et en grande masse les carrefours, bordures de rue et places publiques.

Le refus de payer des taxes et la cherté du coût des stands et des kiosques contraignent également beaucoup de vendeurs ambulants à se promener de quartier en quartier ou de site en site afin de faire écouler les produits.

L'expansion et l'extension du marché de la friperie s'expliquent également par l'incapacité de la municipalité à créer des infrastructures d'accueil adéquates et d'organiser les acteurs autour de cette activité importante pour le bien-être d'un nombre de plus en plus croissant d'acteurs économiques.

Les lieux de vente de la friperie sont pour la plupart animés tous les jours de la semaine. En dehors des marchés et des boutiques, les heures de pointe se situent entre 18 heures et 22 heures. Ces moments correspondent au retour de service de nombre de personnes qui en profitent pour se procurer vêtements et chaussures. La plupart des lieux de vente situés au bord des grandes artères sont déserts dans la journée. La plupart des clients préfèrent s'approvisionner discrètement.

3.4. Marché de la friperie entre le formel et l'informel au Bénin

L'informel n'est pas toujours lié à la contrebande et il est parfois difficile de classer des vendeurs de friperie strictement dans l'informel ou le formel. Une partie des vendeurs de friperie payent des taxes ou mélangent activités informelles et activités formelles. A ce titre, la Mairie de Cotonou ou l'Etat à travers la SOGEMA peuvent craindre qu'une trop forte pression sur l'informel réduise l'activité économique ou fasse basculer totalement l'informel dans l'économie invisible, plus difficile à appréhender et privant le budget national de la totalité des ressources fiscales potentielles.

De nos jours avec le renforcement des réformes douanières, les marchandises vendues sur les marchés de la friperie sont frappées de diverses taxes. Ces taxes sont de deux ordres : les impôts (patentes) qui sont annuels et varient selon la taille de la marchandise et puis les taxes de la mairie qui sont journalières, hebdomadaires, mensuelles ou

annuelles selon la volonté du commerçant. Les taxes journalières varient entre 100 FCFA et 200 FCFA au niveau des hangars. Pour ce qui concerne les boutiques dans les marchés de Missèbo et autres, les taxes sont payées annuellement. Elles varient selon la taille de la boutique entre 2000 FCFA et 5000 FCFA le mois, soit 24000 et 60000 FCFA l'an.

Dans ces conditions, peut-on encore parler d'informel ? En effet, la limite entre formel et informel n'est plus aussi franche. Les politiques économiques et fiscales tentent toujours de formaliser l'informel et y réussissent partiellement. Ce constat est général pour toutes les activités. On est dans l'informel par rapport à une réglementation et on ne peut pas l'être pour une autre : certains commerçants de friperie se déclarent à la municipalité et payent les taxes afférentes mais ne le font pas pour la sécurité sociale (Lautier, 1995). La taxation, qui a souvent été considérée comme une spécificité du formel (Igué, 1983 et Kanté, 2002), est très souvent incomplète et partielle. On peut ainsi parler de semi-formel, de zone grise (Odegaard, 2008) où les fripiers ont des activités formelles et informelles. Un opérateur travaillant dans le secteur formel utilise ses moyens logistiques et s'associe à des opérateurs informels ou travaille en son nom pour diversifier son activité et réaliser des marges bénéficiaires plus importantes via la contrebande ou l'importation sans déclaration.

Appliquer la notion d'informel au commerce de vêtements de seconde main, trouvant ses racines dans la période coloniale et concurrencé par des vêtements neufs asiatiques, révèle l'extension géographique que prend ce dernier. A la notion d'informel sont associées celles de local et de taille réduite qui s'accordent finalement avec la vision globale de l'informalité souvent cantonnée à plusieurs caractéristiques : extension géographique large, agencement des flux financiers et des flux de marchandises, associations entre opérateurs formels et informels, mixité des pratiques informelles et formelles, diversité des activités informelles greffées sur les pratiques administratives et pratiques de corruption (Cantens, 2012).

L'informel s'applique au commerce non déclaré, caractérisé par des marchandises soit destinées aux populations pauvres, soit prohibées et regroupant également les produits de la contrefaçon. C'est un commerce clandestin qui échappe au contrôle des structures légales et qui ne procure aucune recette fiscale aux collectivités locales et à l'Etat.

Peut-on inscrire le commerce de la friperie essentiellement à l’informel dans la mesure où certains acteurs paient des taxes ou l’impôt aux autorités locales et étatiques (figure 3) Dans le contexte où certains acteurs disposent de registres de commerce et font dédouaner leurs conteneurs de fripe ? La réponse paraît toute évidente : le marché de la friperie est au carrefour de l’informel et du formel puisqu’il regroupe à la fois des commerçants enregistrés et reconnus par les structures formelles et des vendeurs sans qualification, ne payant aucune taxe et ne disposant d’aucune autorisation des institutions compétentes. De plus, face à la déconfiture et à la désertion des pouvoirs publics, le secteur informel est venu en quelque sorte à la rescousse du formel. Le secteur informel, en Afrique, a pris une importance telle que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International ont pris la résolution de l’encourager et dorénavant d’insérer ses activités dans les stratégies de développement du continent. Par exemple, au Burkina-Faso et au Mali, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International se penchent avec attention sur les projets des paysans regroupés au sein des coopératives. Le but de ces initiatives est de ramener les activités du secteur informel dans le formel ou de formaliser l’informel. Ces agents économiques subissent des stages d’initiation aux techniques de gestion à la concurrence et à l’économie de marché.

Dans ce contexte, les autorités pourraient mettre en place des stratégies pour augmenter le nombre de vendeurs payant les taxes et impôts divers, pour accroître leur capacité de contribution à l’économie locale voire nationale.

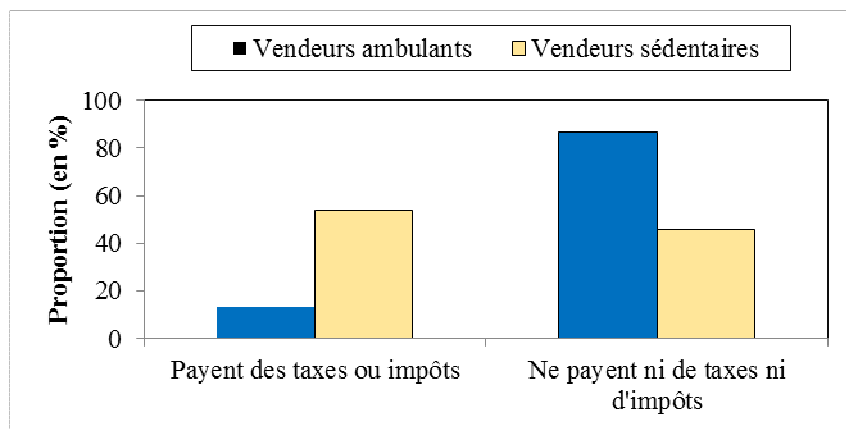


Figure 3. Répartition des vendeurs de friperie suivant le statut de paiement ou de non paiement de taxes dans la ville de Cotonou

Source des données : Enquêtes de terrain, avril 2016

Ce qu'il faut retenir, c'est que le marché de la friperie procure des avantages à des jeunes, des femmes et nourrit plusieurs familles. Fort de cela, l'Etat gagnerait à procéder à une bonne restructuration du secteur afin d'augmenter sa contribution dans la fiscalité et dans le budget national.

3.5. Avantages socio-économiques du commerce de la friperie

La friperie fait partie des quatre produits dominants qui ont alimenté le commerce transfrontalier au Bénin entre 1967 et 1973. En 1971, la réexportation de la friperie a rapporté environ 770 000 000 FCFA soit 12 % du chiffre d'affaire global du pays (Igué, 1995).

Le commerce de friperie est une activité lucrative pour les acteurs qui s'y investissent. Il offre de l'emploi aux jeunes, aux femmes et à toutes catégories de personnes. Même si selon Stommen et Hecquet (2008), les emplois créés sont parfois précaires et instables (sans contrat de travail, sans droits, sans sécurité...), le commerce de vêtements d'occasion a des impacts très positifs sur l'atténuation de la misère (Field, 2004).

La friperie permet non seulement aux plus pauvres de s'habiller à moindre frais, mais elle favorise aussi la propagation des modes occidentales. La friperie apparaît comme le symbole du renouvellement et de l'accès constants à la mode internationale d'une part et de la dépendance récurrente des pays en développement vis-à-vis de l'Occident d'autre part. Les différents acteurs pensent que les vêtements de la friperie sont plus résistants, de qualité supérieure et parfois unique en leur genre. « *Avec la friperie, on n'a pas besoin de déboursier beaucoup d'argent pour bien s'habiller. Il suffit simplement de se rendre au bon endroit et de savoir faire un choix. Et de surcroît, ce sont des vêtements qui durent et ne se déchirent pas vite* » affirment Kassim et Rolande, deux jeunes béninois résidents dans le 8^{ème} arrondissement de Cotonou.

Le commerce de la friperie comme tout marché d'occasion est perçu comme le "secours pour l'indigent" (Charpy, 2002) en raison de la modestie des prix pratiqués. Le marché de la friperie est donc facilement accessible à la frange de la population ne disposant pas d'assez de moyens financiers. De plus, les consommateurs trouvent que la friperie est pratique et leur permet d'économiser du temps et de l'argent. A cet effet, Geoffroy et Maxime, deux habitués des friperies déclarent : « *Les fripes sont très pratiques pour les sorties pédagogiques, les pique-niques et les soirées. Avec 5000 F CFA, nous pouvons nous procurer un bon jean et une belle chemise qui n'auront*

plus forcément besoin de retouche alors que nous ne pouvons pas nous offrir un bon pagne ou un tissu à ce prix. La friperie est le moyen le plus rapide de s'habiller. Il n'est pas question de perdre de temps comme c'est le cas avec les tailleurs qui ne vous livrent pas votre habit à temps. En faisant l'option de la friperie, on économise non seulement le temps mais aussi de l'argent ».

La vente de la fripe offre des revenus assez intéressants. C'est un commerce qui nourrit son homme, malgré la situation de vie chère, à en croire beaucoup. *«C'est une activité très lucrative. Un habit acheté au marché par exemple à 2 000 F CFA peut être revendu à 3 500 F CFA voire 5 000 F CFA, selon la qualité et le client. Si on arrive à bien gérer, on peut s'en sortir »*, a confié Doris, une propriétaire de boutique de friperie à Kindonou.

Beaucoup de jeunes, en situation de chômage et de sous-emploi se retrouvent dans cette activité. Les gains obtenus sont très variables et dépendent parfois de plusieurs facteurs en l'occurrence le coût de l'investissement, la catégorie de vêtements choisis (1^{er} choix, 2^{ème} choix, ...), le jour de la semaine, les saisons de l'année, etc. Si Célestin, Elise et Moumouni ont déclaré respectivement un bénéfice journalier de 1000 F CFA, 1200 F CFA et 1500 FCFA, Gloria, Marie et Adriano peuvent empocher respectivement 5000 F CFA, 20 000 F CFA et 25 000 FCFA de marge bénéficiaire journalière. Selon Mme Akogbekona, une béninoise âgée de 53 ans, les bénéfices peuvent s'évaluer sur le nombre et le type de balles vendues. Ainsi, la marge bénéficiaire sur une balle de layette ou de tenues pour enfant peut atteindre 200 000 F CFA tandis que celle des vêtements pour adultes avoisine 40 000 F CFA voire 50 000 F CFA. Le commerce des vêtements pour enfant est donc plus rentable, a-t-elle souligné.

Même si toutes les personnes interrogées ont souligné la baisse de la clientèle et conséquemment des revenus dans le secteur de la friperie, elles sont néanmoins satisfaites des profits que leur offre cette activité. *« Avec la friperie, je contribue aux charges de mon foyer en aidant mon mari à payer les frais de scolarité et de soins de nos deux enfants et même à approvisionner la maison en vivres »*, dit Lucrèce, une revendeuse dans le 7^{ème} arrondissement. Comme Lucrèce, la filière de la friperie nourrit beaucoup de personnes et de familles. Les revenus obtenus sont gérés de plusieurs manières (figure 4).

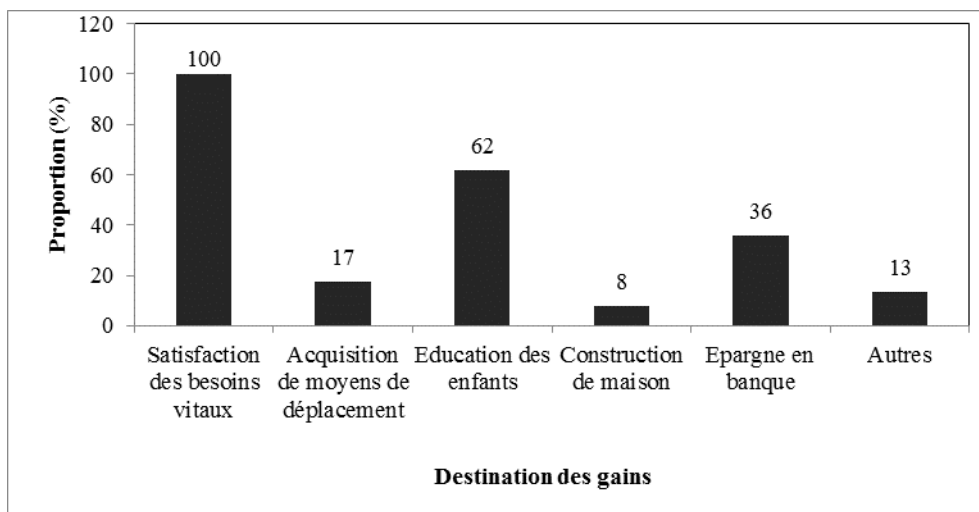


Figure 4. Destination des gains issus de la vente des friperies dans la ville de Cotonou

Source des données : Enquêtes de terrain, avril 2016

De l'analyse de la figure 4, il ressort que les gains sont majoritairement et premièrement orientés vers la satisfaction des besoins vitaux (se nourrir, se soigner, se vêtir et payer le loyer). Il s'ensuit la scolarisation des enfants, les épargnes en banques ou dans les tontines, l'acquisition de moyens de déplacement, l'achat de parcelle et la construction de maison. Le commerce de friperie permet également de disposer des ressources pour la célébration des mariages ou pour participer aux cérémonies et autres moments de retrouvailles (cérémonies funèbres, fêtes de congrégation ou de confrérie, etc.).

Par ailleurs, la friperie contribue au renforcement de l'économie locale et alimente les caisses de la Mairie de Cotonou et de l'Etat à travers les taxes et patentes payées par les acteurs à divers niveaux. La périodicité et le montant des taxes payées varient selon la catégorie de vendeurs, la taille des marchandises et de l'emplacement. Les fripiers payent entre 100 F CFA et 200 F CFA de taxes journalières. D'autres payent 36 000 F CFA voire 42 000 F CFA par an. Ces montants sont versés soit à la Mairie, soit aux services des impôts pour les vendeurs sédentaires. La friperie profite donc aux autorités locales grâce à l'augmentation du nombre de commerçants imposés à l'heure où la décentralisation confère aux Mairies une autonomie financière et de gestion des marchés locaux. Il faut noter que depuis janvier 2016 avec la réforme consacrée par les articles 1084-18 à 1084-48 du Code Général des Impôts (CGI), les commerçants enregistrés, payent une Taxe Professionnelles Synthétique (TPS) au lieu des patentes payées à la

Direction des Impôts suivant le chiffre d'affaire qu'ils ont déclaré. Toutefois, le commerce de la friperie bien que florissant, est source d'un certain nombre de problèmes environnementaux et sociaux.

3.6. Problèmes environnementaux et sociaux générés par le marché de la friperie

L'occupation anarchique des trottoirs et des bordures de rue pour la vente de la friperie engendre des difficultés de circulation ou de mobilité urbaine. Aux heures de pointe, les rues sont encombrées par les fripiers et les potentiels clients, rendant ainsi la circulation très difficile aux motocyclistes et aux piétons.

L'étalement des vêtements aux abords des rues présente des risques d'accidents de circulation. En rétrécissant la piste cyclable et piétonne, les commerçants de friperie détournent parfois l'attention des usagers moins prudents qui, en pleine conduite, admirent les tenues exposées. Par ailleurs, les fripiers installés en masse sur les espaces publics participent à la transformation de l'environnement, créant des tensions avec les riverains et alimentant l'impression d'une insécurité, d'une insalubrité et d'un désordre croissants ainsi que des conflits d'usage de l'espace. Ces problèmes ont été mentionnés par Bredeloup et Lombard (2008). L'occupation spontanée des sites sans aucune mesure d'aménagement est source des problèmes d'hygiène et d'assainissement. Les déchets pullulent çà et là dans les rues et certains coins sont transformés en urinoirs publics, responsables des nuisances olfactives. Par exemple, sur l'espace public situé en face du Stade de l'Amitié où s'attroupent vendeurs de friperie et autres commerçants, l'environnement est fortement dégradé par les déchets et les odeurs nauséabondes qui proviennent des urines et des eaux usées mal gérées. Le commerce des vêtements de seconde main permet de recycler des centaines de milliers de tonne de textiles en les réutilisant, mais pour certains, il s'agit d'une manière pour les pays occidentaux de se débarrasser de leurs déchets. La friperie contribue à la disparition progressive des habitudes vestimentaires et à la dépravation des mœurs et des valeurs sociales.

Aussi, la friperie entrave significativement les traditions vestimentaires. L'habillement quotidien est dominé par les vêtements de la friperie. Il en résulte un effet négatif sur les couturiers spécialisés, en ce sens que les demandes de confection de chemises et de pantalons ont considérablement chuté et que les habits pour enfants sont en cours de disparition de leurs ateliers. Beaucoup de couturiers sont donc

contraints d'attendre les périodes de fêtes, la rentrée scolaire ou les moments de cérémonies pour voir leurs chiffres d'affaire augmenter.

3.7. Difficultés liées à la vente de la friperie

Plusieurs difficultés caractérisent le secteur de la friperie. Selon toutes les personnes interrogées, les revenus issus de la vente des fripes sont en décroissance en raison de la mévente due à l'augmentation de l'effectif des acteurs intervenant dans l'activité et au faible pouvoir d'achat de la population. Avec le nombre élevé des vendeurs, la concurrence devient très rude et le commerce de friperie s'avère peu florissant.

Des pertes de revenus sont enregistrées en cas de choix d'un ballot contenant des tenues de qualité inférieure. Ama, une grossiste exerçant dans le marché de Missèbo déclare que *« le risque de tomber sur des ballots de mauvaise qualité existe. Et quand cela arrive, nous perdons beaucoup d'argent et il n'y a aucune assurance pour nous rembourser. Il nous faut donc beaucoup prier pour réduire voire éviter ces déconvenues »*. En analysant les propos de Ama, on comprend qu'il est parfois aléatoire de faire le choix des balles contenant des vêtements usagers de haute qualité. Que faut-il donc faire pour prévenir cela afin de réduire les pertes de gain chez les grossistes ? L'idée de création d'une assurance ou d'un mécanisme de vérification des ballots de friperie avant importation ne serait-elle pas opportune ?

Les fripiers estiment que les taxes et impôts sont très élevés par rapport à leur recette. Ils sont parfois poursuivis par les agents de la Mairie et les policiers pour la paie des taxes et des impôts. Certains sont réprimés ou lourdement imposés. Des vendeurs ambulants de friperie envahissant les trottoirs, carrefours et artères des rues sont régulièrement pourchassés par la police municipale.

Les vendeurs de friperie sont également confrontés à la concurrence des vêtements neufs d'origine chinoise qui inondent le marché et à l'entrée en compétition illégale des émigrés ou des clandestins qui proposent des fripes de moindre qualité ou bon marché.

Les propriétaires des boutiques ont d'énormes difficultés à trouver des employés dynamiques et honnêtes pour gérer leurs marchandises. Il est noté une faible affluence vers les boutiques car beaucoup de clients pensent que les articles y exposés coûtent relativement plus chers que ceux vendus dans les marchés ou sur les sites populaires.

Les revenus des populations restent tributaires des saisons climatiques et des conditions météorologiques. Lorsqu'il pleut en pleine journée,

les activités sont interrompues et les recettes diminuent significativement. Toutefois, il faut souligner que certaines périodes de l'année sont très favorables à la vente de la friperie. En cas de forte fraîcheur, les vêtements lourds et les layettes sont très sollicités par les clients. Le commerce des habits légers est plus florissant en saison sèche et en période de forte chaleur.

Conclusion

Le commerce de la friperie, autrefois pratiqué exclusivement dans le marché Missèbo a débordé au fil du temps et s'est étalé dans les rues, les carrefours, les boutiques et d'autres marchés de Cotonou. Les nouveaux territoires de la friperie se sont développés sous le regard impuissant des autorités municipales et nationales qui ne sont pas encore parvenues à mettre en place une politique de restructuration efficace de ce secteur qui présente beaucoup d'avantages socio-économiques en dépit des problèmes environnementaux et sociaux y afférents. Selon les acteurs interrogés, le commerce de la friperie permet aux populations de s'habiller à bas prix ; constitue un soutien de vie des centaines de milliers de personnes et génère des emplois à des « *salariés* », sans qualification, à l'image des revendeurs, des grossistes, des tailleurs. Fort de cela, l'organisation des acteurs de ce secteur, l'aménagement et la sécurisation dans tous les arrondissements d'un lieu ou d'un marché de friperie s'avèrent impératifs pour le bien-être des vendeurs toutes catégories confondues. Toute chose qui contribuera au renforcement de l'économie locale et nationale.

Références bibliographiques

Baden S. et Barber C. (2005): *The impact of the second-hand clothing trade on developing countries*. Oxfam

Bredeloup S. et Lombard J. (2008) : *Mort de fripe en Afrique ou fin d'un cycle ? Revue du Tiers Monde*, 194, pp. 1-22

Cantens T. (2012) : *Les pratiques commerciales informelles*. Document de recherche de l'OMD, n°22, 16 p.

Charpy M. (2002) : *Formes et échelles du commerce d'occasion au XIX^e siècle : l'exemple du vêtement à Paris, Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 24, 18 p.

Field S. (2004): *Who Benefits From the Second-Hand Clothing Trade ? : The Case of Kenya*.

- Igué O. J. (2006) : *L'Afrique de l'Ouest entre espace, pouvoir et société. Une géographie de l'incertitude*. Paris, Karthala, 561 p.
- Igué O. J. (1995) : *Le territoire et l'Etat en Afrique : Les dimensions spatiales du développement*. Paris, Karthala, 277 p.
- Igué O. J. (1983) : *L'officiel, le parallèle et le clandestin : commerce et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Politique Africaine*, n°9, Paris, Karthala, pp. 29-51
- Kanté S. (2002) : *Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone : vers la promotion d'un travail décent Document de travail sur l'économie informelle*. Genève, Bureau international du Travail, 70 p.
- Lautier B. (1995) : *Cinq questions à Hernando De Soto sur son ouvrage : L'autre sentier. La révolution informelle dans le Tiers-Monde. Tiers-Monde*, 36 (142), pp. 452-461.
- Mangieri T. (2006): *African Cloth, Export Production, and Secondhand Clothing in Kenya*. Consulté en avril 2016: <http://www.cggc.duke.edu/pdfs/>
- Moulemvodu A. (2011): *Importation de vêtements de seconde main et compétitivité des micro-entreprises de couture au Congo-Brazzaville. Revue congolaise de gestion*, 2, N° 14, pp. 9-33.
- Odegaard C. (2008): *Informal Trade, Contrabando and prosperous socialities in Arequipa Peru*. Ethnos, Volume 73, Issue 2, pp. 241-266
- Steck J.-F. (2006) : *La rue africaine, territoire de l'informel ? Flux 2006-2007/4-1*, N° 66/67, pp. 73-86.
- Stommen C. et Hecquet C. (2008) : *La filière des vêtements de seconde main*. Consulté en avril 2016, <http://www.madeindignity.be/Files/media/>
- Zollman C. et Dheur V. (2013) : *Les dessous du vêtement de seconde main*. Oxfam Magasin du Monde, Consulté le 12 avril 2016.

Instructions aux auteurs

1- Soumission de manuscrits : Les manuscrits seront déposés soit directement au secrétariat de rédaction (sis au LEDUR) soit envoyés aux adresses suivantes : Adresse électronique : **labodure@yahoo.fr** ; Adresse postale : BP 787 Abomey-Calavi (République du Bénin) en versions électronique (CD-Rom) et imprimée (papier).

2- Présentation du manuscrit : Le manuscrit de 14 pages au maximum (tout compris), saisi en format A4 avec 2,5 cm de marges (word : Times New Roman, 12, interligne simple, marges 2,5 cm), doit comprendre les parties suivantes :

Titre de l'article : En majuscule, le titre doit être court et très explicite

Les auteurs : Les noms et prénoms des auteurs (le nom en Majuscule et seuls les initiaux des prénoms sont en majuscule ex : BABALOLA Adégbola Rufin.) et les affiliations (noms et adresse des institutions). Le nom de l'auteur répondant doit être identifié par un astérisque (*) et son adresse électronique fournie.

Un **résumé** en français et en anglais (**abstract**) : le résumé est rédigé en trois paragraphes concis (justification, méthodologie, résultats obtenus avec des illustrations chiffrées) suivi de mots clés (keywords) : 4 à 5.

Une **introduction** : Fait le point de la revue de la littérature récente sur le sujet, soulève de façon précise la problématique du travail

Une **méthodologie** : On y décrit clairement les méthodes de collectes et de traitement des données/informations utilisées avec les références si nécessaire.

Les Résultats : Cette partie comporte les principaux résultats obtenus. Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et numérotation décimale : titre de niveau 1 est en gras (12 pts avant, 6 pts après) ; titre de niveau 2 est en italique gras (6 pts avant, 6 pts après) et le titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Les figures, photos, tableaux nécessaires pourront être utilisés. **Chaque illustration est citée dans le texte.** Toutes les illustrations doivent être claires et faciles à reproduire. Elles seront insérées dans le texte et à la bonne place. **On évitera les tableaux de grandes dimensions et de format "paysage"**. Les tableaux seront numérotés en chiffres romains et les autres illustrations en chiffres arabes et devront

comporter une légende courte et explicite. Les titres des tableaux sont placés en haut et ceux des autres illustrations en bas.

Pour les équations, il est recommandé d'utiliser un éditeur d'équations compatible en traitement de texte word.

Quant aux unités, elles devront être choisies suivant les normes et standards internationaux.

Discussion : Il est vivement recommandé de séparer la discussion des résultats. Dans la discussion, on apportera des interprétations approfondies des résultats, on montrera les liens de l'étude avec les travaux récents de la littérature tout en mettant en évidence l'apport de la contribution.

Remerciements : Si nécessaire, les remerciements viendront après la discussion (remerciements des contributions techniques importantes et des sources de financement de la recherche).

Références bibliographiques : Pour la présentation des références on distinguera les cas suivants :

Dans le **corps du manuscrit**. On peut citer un ou deux noms : (Babalola, 2013) ou selon les travaux de Babalola (2013). A partir de trois auteurs, on utilisera « *et al.* » ; (Babalola *et al.*, 2013), ou selon les travaux de Babalola *et al.*, (2013). Pour un même auteur avec deux ou plus de références dans la même année, on utilisera : (Babalola, 2013a, 2013b).

Liste des références bibliographiques. La liste comporte uniquement et exhaustivement les auteurs cités dans le texte. Elle sera dressée par ordre alphabétique en observant les recommandations suivantes :

Revue ou Journal : Agossou D. S. M., Tossou C. R., Vissoh V. P. et Agbossou K. E (2012) : Perception des perturbations climatiques, savoirs locaux et stratégies d'adaptation des producteurs agricoles béninois. *African Crop Science Journal*, Vol. 20, pp. 565-588.

Livre : Adam K.S. et Boko M. (1993) : *Le Bénin*. Ed. le flamboyant, Cotonou, 93 p.

Actes de colloques/Conférences : Benzarti Z., Ben Boubakar H. et Henia L. (2004) : Circulations méridiennes et extrêmes pluviométriques en Tunisie. *Acte du XVII^{ème} Colloque de l'Association*

internationale de Climatologie, Université de Caen (France), pp. 117-121.

Thèse : N'bessa B. D. (1997) : *Porto-Novo et Cotonou (Bénin) : origine et évolution d'un doublet urbain*. Thèse de doctorat d'Etat es-lettre en Géographie, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 456 p.

Informations extraites d'un site web : (A limiter au maximum) : <http://agroconsult.forumactif.info> (site consulté le 7 novembre 2013 à 14 heures GMT)

Contribution financière des auteurs: Pour tout manuscrit accepté pour publication, une contribution forfaitaire de **40 000 FCFA** sera versée au secrétariat de rédaction (à payer directement contre un reçu ou à envoyer par Wester Union à une adresse qui sera indiquée à cet effet.

Tirés-à-part: En principe, il n'y a pas de tirés-à-part. Chaque auteur et coauteur recevra une copie PDF de son article.

Nota Bene :

- l'envoi d'un manuscrit proposé à la publication vaut acceptation, par son auteur, des conditions ci-dessus indiquées ;
- tous les manuscrits sont soumis à l'évaluation et seuls ceux qui sont jugés recevables seront publiés ;
- la périodicité de la revue est de 6 mois (juin et décembre de chaque année). Les manuscrits seront positionnés par ordre d'arrivée des versions définitives.